

SNUDI FO 57

Le 27 février 2020

1 rue de la paix

57200 SARREGUEMINES

à Monsieur le Directeur académique

DSDEN de la Moselle

1 rue Wilson

57000 METZ

Objet : mesures de prévention « COVID-19 »

Monsieur le Directeur académique,

A trois jours de la reprise du 2 mars, nous sommes inquiets de constater qu'aucune mesure précise de prévention et de protection des personnels n'ait été mise en place dans notre département. Nous avons déjà été questionnés par plusieurs collègues inquiets. Le courriel de Monsieur le Recteur, ainsi que celui que vous avez envoyé ce matin aux directeurs d'école, nous enjoint d'observer une certaine prudence concernant l'accueil des élèves et d'opérer un « filtrage » en fonction des destinations de vacances de février des familles. Aucune modalité d'application concrète de ces recommandations d'identification des personnes potentiellement à risque n'a été notifiée. Par ailleurs la destination de vacances ne semble plus être le seul critère à prendre en compte, puisque le collègue décédé dans l'Oise ne semblait avoir voyagé nulle part et que certains professionnels de santé parlent désormais de chaînes de transmission autochtones.

Il ne relève, selon nous, pas de la compétence des enseignants de déterminer quel enfant devra rester en quarantaine. Quelle confiance aveugle pourrions-nous accorder aux déclarations des familles ? Nous attendons une décision ferme des autorités hiérarchiques et préfectorales. La situation pandémique de ce virus potentiellement mortel et à propagation rapide prend de l'ampleur et évolue sans que les autorités sanitaires puissent rassurer la population. Certains pays n'ont pas hésité à fermer les lieux publics par mesure de prévention. Plusieurs cas suspects ont été évoqués dans le Grand Est. Nous ne pouvons plus ignorer le risque et l'exposition à laquelle les collègues vont devoir être confrontés dans tous les établissements. Nous vous demandons donc quelles mesures de protection des personnels de l'Education Nationale seront mises en œuvre d'ici à lundi.

Personne ne peut se permettre d'attendre que la situation échappe à tout contrôle pour réagir.

Nous vous remercions, Monsieur le Directeur académique, de bien vouloir prendre en compte l'inquiétude grandissante de vos agents et d'y apporter une réponse concrète avant la reprise.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur académique, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour le conseil syndical du SNUDI FO 57

Matthieu Risse, secrétaire départemental

Peggy Dépré, secrétaire départementale adjointe